

LE GUIDE DE LA MOBILITE INTERNE



DERICHEBOURG multiservices recrute chaque année 3 000 collaborateurs. Opérationnels sur sites clients, managers et fonctions d'expertise, autant d'opportunités de carrière pour chacun d'entre vous. Vous faites aujourd'hui parti d'un collectif de 34 000 collaborateurs et c'est en additionnant vos talents que nous progressons chaque jour.

Avec DERICHEBOURG Academy, nous avons fait le choix de vous placer au cœur de votre parcours professionnel en vous proposant une offre formation et une offre carrière modulable et facilement mobilisable pour vous accompagner dans votre évolution.

Ainsi, pour répondre aux enjeux stratégiques de l'entreprise, aux nouveaux défis du marché, et à nos besoins en recrutement, nous nous engageons à vos côtés pour vous accompagner dans la construction de votre parcours professionnel en faisant appel à ces différents dispositifs.

Vous portez chacun l'ADN du groupe DERICHEBOURG et c'est en ce sens que la mobilité interne est un formidable levier profitable à la fois à la croissance du groupe mais également à votre employabilité.

La mobilité interne vous permet d'enrichir votre parcours professionnel en découvrant de nouveaux métiers et de nouvelles filiales. A travers notre maillage territorial et par la diversité de nos métiers les perspectives sont nombreuses pour construire et consolider votre carrière au sein du groupe. Mettez à profit vos talents, votre expertise et vos compétences pour vous développer et construire votre évolution professionnelle.

Vous êtes les premiers acteurs de votre carrière, osez saisir les opportunités.

Boris DERICHEBOURG

Président de DERICHEBOURG multiservices



1. Nos engagements

En 2018, les directions de l'ensemble des filiales de DERICHEBOURG Multiservices, conscientes de l'importance d'accompagner les collaborateurs dans la construction de leurs projets professionnels se sont engagées en faveur de la mobilité interne en signant une charte. Aujourd'hui l'équipe dirigeante renouvelle son positionnement et renforce les mesures prises à cet effet.



CHARTRE MOBILITÉ INTERNE

La richesse de nos métiers et le maillage territorial offrent de nombreuses perspectives d'évolution professionnelle.

La mobilité interne est un dispositif complet qui vous permet de mettre à profit vos talents et votre expertise tout en acquérant de nouvelles compétences au travers d'expériences inédites.

Dans le cadre du développement de DERICHEBOURG Multiservices nous nous engageons à vous accompagner dans vos projets et à saisir les opportunités afférentes.

NOS ENGAGEMENTS :

- Toutes les offres d'emploi des filiales françaises de DERICHEBOURG multiservices sont diffusées en interne et sont accessibles sur notre intranet et via un accès depuis notre site internet
- Tous les collaborateurs de DERICHEBOURG multiservices ayant plus de 18 mois d'ancienneté peuvent postuler aux offres et déposer une candidature spontanée
- Chaque candidature est étudiée dans le respect du principe d'égalité des chances, de la charte de la diversité et dans un esprit de bienveillance
- Un accompagnement à la mobilité géographique est proposé avec le pack mobilité.

VOS ENGAGEMENTS :

- Toute candidature, qu'elle soit spontanée ou en réponse à une offre d'emploi, doit être motivée et argumentée
- Les décisions prises à l'issue de l'étude d'une candidature sont respectées et acceptées par le candidat
- Toutes les formations et autres dispositifs d'accompagnement nécessaires à la prise de nouvelles fonctions sont suivies et mises à profit pour la réussite des missions.

Maïka BOUCHEIOUA
DRH
DERICHEBOURG Multiservices

Philippe LEFEVRE
Directeur Général DERICHEBOURG
Énergie, DERICHEBOURG Énergie et
DERICHEBOURG VRD Espaces verts et
DERICHEBOURG SNG

Simon PEBEYRE
Directeur Général
DERICHEBOURG Progrès

Pascal LANNETTE
Président DERICHEBOURG Atis
Aéronautique, DERICHEBOURG Sourcing
Aero & Energy et DERICHEBOURG
Evolution Formation

Coline DRISON
Directrice Générale
DERICHEBOURG Interim et Recrutement

Thierry PEREZ
Directeur Général
DERICHEBOURG Malles Sensibles

Agostino de ALMEIDA
Directeur Général
DERICHEBOURG Technologies

Olympe de MOUY
Directrice Générale
DERICHEBOURG Accueil



2. Les mesures d'accompagnement

Derichebourg Academy, à travers son offre formation et son offre carrière, accompagne chaque collaborateur dans la construction de son projet professionnel.

Les outils disponibles :

- **La bourse d'emploi interne :**

Il est indispensable que l'ensemble des collaborateurs(trices) aient connaissance des opportunités à saisir. Pour cette raison, toutes les offres d'emploi des filiales de DERICHEBOURG Multiservices sont diffusées sur la bourse d'emploi interne. Vous pouvez donc postuler en direct à une offre d'emploi qui vous intéresse et/ou déposer votre candidature spontanée et nous partager vos souhaits d'évolution. Nous prendrons alors contact avec vous pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel.

Comment se connecter ?

via la plateforme de DERICHEBOURG Academy, ou en utilisant le lien suivant :

<https://derichebourg-multiservices.gestmax.fr/employee/account/login>

Une inscription est nécessaire lors de la première connexion.

- **La cartographie des métiers :**

Favoriser la mobilité interne nécessite d'informer et de communiquer sur les emplois et les métiers existant au sein de DERICHEBOURG Multiservices. Pour cela une cartographie des métiers est disponible sur la plateforme DERICHEBOURG Academy ou sous format papier auprès de la filière RH. Cette cartographie organisée autour de 20 filières recense les 128 métiers existants au sein de DERICHEBOURG multiservices vous donnant ainsi une vision globale des différentes expertises représentées au sein du groupe.

Où trouver l'information ?

A partir de la plateforme DERICHEBOURG Academy accessible depuis votre portail salarié 4YOU. Dans le menu général cliquer sur DERICHEBOURG Academy puis rendez-vous sur la page « accompagner votre évolution », rubrique « explorez nos métiers »

Pour la version papier :

Faites la demande à la filière RH ou écrivez à l'adresse suivante : derichebourg.academy@derichebourg.com

- **Les fiches métiers :**

Chacun des 128 métiers de la cartographie est décrit dans une fiche nommée fiche métier. Cette fiche métier recense ainsi la mission générale et les activités principales inhérentes au dit métier ainsi que les compétences attendues et les passerelles d'évolution possibles : portes d'entrée et évolutions internes.

Où trouver l'information ?

A partir de la plateforme DERICHEBOURG Academy accessible depuis votre portail salarié 4YOU. Dans le menu général cliquer sur DERICHEBOURG Academy puis rendez-vous sur la page « accompagner votre évolution », rubrique « explorez nos métiers ».

- **Les ressources pédagogiques dédiées au projet professionnel :**

Des webinaires, des flash learning et des supports pédagogiques sont à la disposition des collaborateurs pour les aider à construire leur projet professionnel.

Thèmes abordés :

- **Changer de métier :** faites le point sur vos atouts, compétences et vos aspirations. Découvrez comment procéder, quels sont les éléments à prendre en compte et quel plan d'action mettre en œuvre. Pour cela regardez le flash learning dédié, suivez le webinaire en ligne et travailler votre projet à partir du guide « changer de métier ».



- **Evaluer la faisabilité de son projet** : quel métier choisir, quel est le meilleur moment pour changer de métier ? Quels paramètres sont à prendre en compte ? Autant de questions abordées dans le flash learning et le webinaire dédié à l'étude de la faisabilité de son projet professionnel. Pour concrétiser votre réflexion téléchargez le guide « évaluer la faisabilité de son projet » et identifiez vos enjeux personnels, professionnels, vos compétences, etc.
- **Bâtir son portefeuille de compétences** : pour construire votre projet professionnel vous devez être conscient de vos compétences ainsi que de vos qualités. Vous devez savoir les citer, les expliquer et les relier à votre expérience, vos réalisations et vos ambitions. A travers ce webinaire et ce flash learning découvrez comment identifier vos compétences puis téléchargez le document « bâtir son portefeuille de compétences » et listez les compétences qui font de vous un professionnel. Ce travail vous sera précieux pour construire votre projet.
- **Rédiger un CV efficace** : véritable carte de visite votre CV constitue votre vitrine professionnelle. Que mettre dans un CV, quelles erreurs éviter, etc. découvrez les réponses à travers ce flash learning et le webinaire dédié. Faites également l'auto-diagnostic de votre CV à partir du document ressource.
- **Rédiger son pitch en 7 étapes** : plus qu'une simple introduction pour vous présenter, le pitch est l'occasion de vous présenter de manière percutante en interpellant votre auditoire. Découvrez les clés de cette étape à travers le flash learning et préparer votre pitch à partir du document ressource.

Où trouver l'information ?

A partir de la plateforme DERICHEBOURG Academy accessible depuis votre portail salarié 4YOU. Dans le menu général cliquer sur DERICHEBOURG Academy puis rendez-vous sur la page « accompagner votre évolution », rubrique « construisez votre projet professionnel ».

La formation professionnelle :

Encourager la formation professionnelle contribue à favoriser la mobilité.

Le passeport Derichebourg propose une offre riche et variée de formations vous permettant non seulement de développer ses compétences professionnelles mais également d'en acquérir de nouvelles.

- Une approche en libre-service pour se former sur des modules allant d'1/2 journée à 2 jours de formation sur des thèmes comme le management, la communication, la finance, etc.
- Une offre parcours métier et parcours de professionnalisation pour monter en compétences sur un domaine précis et ainsi se professionnaliser sur un métier donné. Ces parcours se déroulent sur plusieurs mois à raison d'1 à 2 journées de formation chaque mois.

L'accompagnement :

- **L'entretien carrière :**

Tout collaborateur peut demander, auprès de son interlocuteur RH, à bénéficier d'un entretien lui permettant de faire un point sur sa carrière et/ou d'exposer son projet professionnel. Cet entretien sera assuré par un collaborateur de l'équipe de la direction des ressources humaines et peut-être complété par un coach carrière.

- **Les ateliers Carrière :**

Pour aller plus loin dans la démarche, des ateliers Carrière sont régulièrement organisés permettant à chacun de bénéficier d'un accompagnement assuré par un coach carrière. Durant ces ateliers il vous est proposé de travailler concrètement sur votre projet professionnel au sein du groupe.

Comment s'inscrire ?

Contactez la filière RH ou écrivez à l'adresse suivante : derichebouq.academy@derichebourg.com



- **Le bilan de compétences :**

Chaque collaborateur qui souhaite aller plus loin dans la construction de son projet professionnel et identifier les différentes pistes d'évolution peut le faire à travers le bilan de compétence. Ce dispositif vous permet de faire un point sur votre carrière afin de vous aider à définir votre projet professionnel ou valider un projet de formation. Il est assuré par un consultant externe à l'entreprise et se déroule généralement en trois phases. Une première phase préliminaire permettant de définir et d'analyser précisément la nature de vos besoins et de vous informer sur les conditions de mise en œuvre du bilan ; une deuxième phase dite phase d'investigation au cours de laquelle vous allez analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels, identifier vos compétences et aptitudes de manière approfondie et déterminer les possibilités d'évolution. La dernière phase qui est la phase de conclusion doit vous permettre de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet et prévoir les principales étapes de mise en œuvre de ce projet.

Comment s'inscrire ?

Contactez la filière RH ou écrivez à l'adresse suivante : derichebourg.academy@derichebourg.com

VIS MON JOB :

Dispositif permettant de découvrir de manière très concrète le quotidien d'un métier en suivant sur une période définie un expert de la fonction. La période d'immersion est à adapter en fonction du contexte et des enjeux.

Une fois par an, au mois de septembre, un VIS MON JOB national est organisé au sein de toutes les filiales de DERICHEBOURG multiservices. Ce dispositif est également mobilisable dans l'année par un salarié, au regard de son projet professionnel.

Comment s'inscrire ?

Concernant le VIS MON JOB national : un formulaire d'inscription sera envoyé à l'ensemble des collaborateurs.

Pour une demande en dehors du dispositif national contactez la filière RH ou écrivez à l'adresse suivante : derichebourg.academy@derichebourg.com

Le pack mobilité :

Dans le cadre d'une mobilité géographique différents dispositifs sont proposés. De la prise en charge du déménagement jusqu'à l'accompagnement par un consultant immobilier dans la recherche d'un logement, le pack mobilité vous propose des solutions concrètes.

Accessible sur la plateforme DERICHEBOURG Academy et sur le site intranet.

Où trouver l'information ?

A partir de la plateforme DERICHEBOURG Academy accessible depuis votre portail salarié 4YOU. Dans le menu général cliquer sur DERICHEBOURG Academy puis rendez-vous sur la page « accompagner votre évolution », rubrique « découvrez l'offre mobilité ».



3. Les conditions de réussite

Eligibilité

Tous(tes) les collaborateurs(trices) des filiales de DERICHEBOURG Multiservices quel que soit leur statut, employé(e)s en CDI, CDD, contrat en alternance, sans condition d'ancienneté.

La mobilité interne consiste à opérer un changement dans sa situation professionnelle au sein du même groupe. A ce titre elle peut-être :

- *Fonctionnelle* : changement de poste, de métier à un niveau hiérarchique identique
- *Hiérarchique* : changement de poste entraînant un accroissement des responsabilités et un niveau hiérarchique supérieur
- *Géographique* : déplacement impliquant un changement de bassin de vie

A l'initiative du collaborateur(rice) ou de l'entreprise, elle peut s'exprimer sous trois formes :

- Réponse à une offre postée sur la bourse d'emploi interne
- Dépôt d'une candidature spontanée
- Mobilité proposée par l'entreprise, notamment pour répondre aux besoins d'adaptation ou de développement de l'activité

Principe de confidentialité

Tout(e) collaborateur(trice) peut se positionner sur une opportunité interne ou manifester son intérêt pour la mobilité interne auprès des interlocuteurs RH, avec une garantie de confidentialité de sa démarche vis-à-vis de sa hiérarchie.

Si sa candidature est retenue à l'issue d'un premier entretien (short-list), le principe de confidentialité est alors levé. Le collaborateur est toutefois encouragé à faire preuve de transparence envers sa hiérarchie qui s'engage à accueillir sa démarche avec bienveillance.

Conditions de mise en œuvre :

Dans le cas d'une mobilité interne l'ancienneté groupe est maintenue pour le collaborateur et le nouvel employeur lui assure des garanties au moins équivalentes.

Intégration :

A la prise de poste, le(la) collaborateur(trice) bénéficie d'un parcours d'intégration qui est adapté au regard de la mobilité opérée et des nouvelles fonctions attribuées. Cette période peut s'accompagner, le cas échéant, d'une mesure de tutorat. En fonction du contexte un plan d'accompagnement individualisé peut également être mis en œuvre sur cette période qui peut se matérialiser à travers des formations, du coaching, un temps de formation en doublon, etc.

Bilan de prise de poste :

Dès la prise de poste, une trame de bilan de prise de poste est remise au/à la collaborateur(trice) pour être renseignée au fur et à mesure. Une restitution est réalisée dans les 3 mois suivant la prise de poste permettant ainsi de clôturer le processus de mobilité interne.

DERICHEBOURG Academy, pour servir vos compétences.

